



DATES A RESPECTER POUR LA SAISIE DE LA CONVENTION

Les dates butoirs ont été définies en fonction des jours fériés, des vacances universitaires, des exigences de validation pédagogique du projet de stage et du délai de signature de la convention par les 5 signataires avant le début du stage, délai qui peut s'avérer être long.

Il est par conséquent important lors de la saisie de votre convention d'être vigilants quant à la précision des missions et des compétences à développer lors du stage ainsi que sur les informations sur les signataires (adresses mail du tuteur professionnel et du responsable de la structure, ainsi que leur fonction dans la structure d'accueil).

Toute erreur ou imprécision dans la saisie dans la convention entrainera un délai supplémentaire de traitement et pourra repousser la date de début de stage.

Pour rappel, tout stage commencé sans convention signée ne sera pas reconnu par l'université.

Date de début de stage comprise entre	Date butoir pour saisir convention sur l'ENT
Le 02 janvier et 10 janvier	15/12/2024
Le 13 janvier et 24 janvier	05/01/2025
Le 26 janvier et 31 janvier	12/01/2025
Le 03 février et 07 février	19/01/2025
Le 10 février et 14 février	26/01/2025
Le 17 février et 21 février	02/02/2025
Le 24 février et 28 février	09/02/2025
Le 03 mars et 07 mars	16/02/2025
Le 10 mars et 14 mars	16/02/2025
Le 17 mars et 21 mars	02/03/2025
Le 24 mars et 28 mars	08/03/2025
Le 31 mars et 04 avril	16/03/2025
Le 07 avril et 11 avril	23/03/2025
Le 14 avril et 18 avril	30/03/2025
Le 21 avril et 25 avril	06/04/2025
Le 28 avril et 09 mai	13/04/2025
Le 12 mai et 16 mai	20/04/2025
Le 19 mai et 23 mai	04/05/2025
Le 26 mai et 30 mai	11/05/2025
Le 02 juin et 06 juin	18/05/2025
Le 09 juin et 13 juin	25/05/2025
Le 16 juin et 20 juin	01/06/2025
Le 23 juin et 27 juin	08/06/2025
Le 30 juin et 04 juillet	15/06/2025
Le 07 juillet et 11 juillet	22/06/2025
Le 14 juillet et 18 juillet	29/06/2025
Le 21 juillet et 25 août	06/07/2025